



DOSSIER DE CANDIDATURE
A retourner avant le 15 avril 2024

**Section d'Excellence Sportive
Athlétisme
Au Lycée Camille Claudel
En partenariat avec
la Ligue du Centre d'Athlétisme
et le club de l'AJBO**

2024/2025



Section d'Excellence Sportive Athlétisme



PRESENTATION

Le partenariat entre le Lycée Camille Claudel et la Ligue du Centre d'athlétisme et le club de l'AJBO Athlétisme vise à permettre à des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 18 ans, passionnés par l'athlétisme, de concilier des études scolaires de qualité avec une pratique athlétique et une sensibilisation aux différents domaines qui s'y rattachent: préparation physique, nutrition, savoir s'entraîner...

La préparation et l'obtention du baccalauréat, dans de très bonnes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité **demeurent les priorités.**

La section d'excellence sportive du lycée Camille Claudel donne une continuité avec les classes à horaires aménagés du collège d'Onzain.

Ce cursus peut également permettre aux élèves de faciliter leur orientation éventuelle, après le baccalauréat, dans des filières universitaires ou autres liées au sport.

Le recrutement s'adresse en priorité aux élèves qui entrent en classe de seconde .



Section d'Excellence Sportive Athlétisme



OBJECTIFS

La section vise le développement conjoint d'une poursuite de très bonnes études en lycée avec sur les 3 années:

1. Une pratique sportive pour développer le niveau technique et physiologique de chaque athlète afin de performer au plus haut niveau possible.
2. Une participation à l'AS du lycée où les élèves pourront représenter notre établissement dans différentes compétitions (championnats départementaux, académiques et nationaux de cross et d'athlétisme estival). Ils pourront également s'initier et se former aux rôles de jeunes officiel et de jeune coach.
3. La préparation et le passage du **certificat de prévention et de secours civiques de niveau 1 (PSC1)**, formation de base aux premiers secours.
4. En outre, les objectifs de cette section seront de développer chez les élèves l'éducation à la **santé et à la citoyenneté ainsi qu'au savoir se préparer et s'entraîner en ayant accès à du contenu théorique en lien avec leur pratique sportive.**



Section d'Excellence Sportive Athlétisme



ORGANISATION

- La scolarité au lycée Camille Claudel est identique à celle suivie par les autres élèves du lycée. Les élèves de la section athlétisme sont donc soumis aux mêmes obligations scolaires.
- Les élèves appartiennent à une classe qui bénéficie d'un aménagement horaire adapté.
- Aucune autre option ne pourra être prise en plus de la section. Cette possibilité pour la classe de Terminale sera étudiée en fonction du profil de l'élève.
- En début d'année, les élèves et les parents signent une charte qui établit les règles de fonctionnement de la section.
- La coordination pédagogique est assurée par un professeur d'EPS de l'établissement.
- L'encadrement des entraînements d'athlétisme est réalisé par des cadres techniques de l'AJBO et de la ligue du centre d'athlétisme.
- Cette formation sportive se déroule au Stade des Allées, infrastructure sportive se situant à quelques centaines de mètres du Lycée Camille Claudel.
- Les élèves déjeunent au lycée ou peuvent être logé(e)s en internat, situé sur place au Lycée Camille Claudel.
- 3 à 4 séances hebdomadaires d'entraînement lors des semaines scolaires sont programmées.

CONTRÔLE MEDICAL

- Le suivi médical est assuré par le Docteur Delagarde (médecin du sport).
- Un suivi kiné est à la disposition des élèves directement au stade le jeudi soir.





DOSSIER DE CANDIDATURE

CALENDRIER 2024 - ECHEANCES

1er Janvier : Ouverture de l'accès au formulaire de candidature

15 Avril : Fin de la période de candidature

19 Avril : Commission d'étude des candidatures

7 Mai : Envoi des convocations aux tests de sélection par le lycée

29 Mai : Tests de sélection

31 Mai : Commission de sélection finale

3 Juin : Diffusion des résultats sur les sites du lycée et de la ligue Centre Val de Loire de Tennis

PIECES JOINTES A RENVoyer

La page **5** de ce dossier + **les bulletins des 1er et second trimestres** (ou 1er semestre + relevé de notes en cours) sont à retourner par mail en format PDF ou JPEG au **15 avril 2024** (délai de rigueur) à :

sectionssportives.0410959v@ac-orleans-tours.fr

Les candidatures sans les pièces jointes mentionnées ne seront pas retenues



INSCRIPTION

Section d'Excellence Sportive Athlétisme



INFORMATIONS

- Vous pouvez contacter M. Joncquemat, professeur d'EPS au Lycée Camille Claudel au 06.81.31.92.66 ou M. Saber Sala référent section athlétisme à l'AJBO au 06.50.46.70.27 pour toute information complémentaire.
- **Portes ouvertes du lycée samedi 3 février 2024**

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont à renseigner via le lien que vous trouvez sur le site internet du lycée avant **le 15 avril 2024.**

Des tests de sélection seront ensuite organisés mercredi 29 mai 2024. Une convocation sera envoyée par mail à l'adresse renseignée sur le dossier en ligne.

Pour que votre enfant soit affecté au lycée Camille Claudel, il faudra:

- Si vous habitez dans le secteur de recrutement du lycée, demander le lycée Camille Claudel en 1^{er} vœu d'orientation.
- **Si vous habitez hors secteur, demander un assouplissement de la carte scolaire** auprès de la DSDEN 41 qui a seule l'habilitation pour vous autoriser à vous inscrire au lycée (le document de demande de dérogation est à retirer au secrétariat du collège ou auprès du professeur principal de votre enfant).

INFORMATIONS

